Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Juillet 1900. No. 35.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.......
Chaque insertion subsequente

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ TOUS LES MERCREDIS A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.

A TABLE

(Par François Coppée)

Quand le maître d'hotel eut ouvert à deux battants la porte du salon et annoncé d'une belle voix de basse chantante, à la tois sonore et respectueuse : Le dîner de madame la comtesse est servi, on posa les chapeaux sur l'angle des consoles, les personnages les plus considérables effrirent le bras aux dames, et tous passèrent dans la salle à manger, silencieux, presque recueillis, comme à la procession.

Le couvert étincelait. Que de fleurs ! que de lumières! Chaque invité trouvait sa place sans difficulté; dès qu'il avait lu son nom sur le carton glacé, tout de suite, un grand laquais en bas de soie poussait derrière lui avec douceur, une moelleuse chaise brodée de la couronne comtale.

Quatorze convives, pas davantage: quatre jeunes femmes, en grande toilette et dix hommes, appartenant à l'aristocratie du sang où du mérite, qui avaient mis, ce soir-là, tous leurs ordres, en l'honneur d'un diplomate étrangé, assis à la droite de la maîtresse de la maison.

Des paquets de petites décorations pendaient en breloques aux boutonnières ; sous le revers de deux ou trois habits noirs, brillaient des plaques de diamants ; une lourde croix de commandeur s'étalait sur le plastron empesé d'un général cravatté de rouge. Quant aux dames, elles avaient arborée toutes les splendeurs de leurs écrins.

L'élégante, l'exquise réunion ! Et quelle atmosphère de bien-être dans la salle haute, chauffée à point et ornée, sur ses quatre panneaux, de grandes natures mortes dans le goût magnifique d'autrefois, où s'écroulaient des fruits, des venaisons, des victuailles de toutes sortes.

Le service se faisait sans bruit: les domestiques semblaient glisser sur le tapis épais, le sommelier nommait les vins à l'oreille des convives sur le ton de la confidence et comme s'il leur révélait un secret.

Dès le potage, les causeries entre voisins avaient commencé. Sans doute, ce furent d'abord des banalités qu'on échange à demi-voix. Mais quelle politesse dans les sobres gestes ! Quelle bienveillance dans les regards et dans les sourires ! D'ailleurs, aussitôt après le château-yquem, l'esprit flamba.

Ces hommes, vieux ou très murs pour la plupart, tous remarquables par la naissance ou par le talent, ayant beaucoup vécu, pleins d'expérience et de souvenirs, étaient faits pour la conversation, et la beauté des femmes présentes leur inspirait le désir de briller, excitait leurs intelligences courtoisement rivales. De jolis mots pétillèrent, des saillies soudaines prirent leur vol, des entretiens à deux, à trois personnes, se formèrent.

Un fameux voyageur, au teint bronzé, récemment revenu du fond des déserts, contait à ses deux voisins une chasse aux éléphants, sans fanfaronnade aucune, avec autant de tranquillité que s'il eût parlé de tirer des lapins.

Plus loin, le fin profil à cheveux blancs d'un savant illustre se penchait gaiement vers la comtesse, qui l'écoutait en riant, très svelte et très blonde, les yeux jeunes et étonnés, avec un collier de splendides émeraudes sur sa poitrine de beauté professionnelle, à la gorge basse comme celle de la Vénus de Médicis.

***

Décidément, ce dîner somptueux promettait d'être charmant aussi. L'ennui, cet hôte trop fréquent des fêtes mondaines, ne viendrait pas s'assoeir à cette table. Ces heureux allaient passer une heure délicieuse, jouir par tous les pores, par tous les sens.

Or, à cette même table, au bas bout de cette table, à la place la plus modeste, un homme encore jeune, le moins qualifié, le plus obscur de tous ceux qui étaient là, un homme d'imagination et de rêverie, un de ces songe-creux en qui il y a du philosophe et du poète, restait silencieux.

Admis dans la haute société à la faveur de son renom d'artiste, aristocrate de nature, mais sans vanité, issu du peuple et ne l'oubliant pas, il respirait voluptueusement cette fleur de civilisation qui s'appelle la bonne compagnie.

Il sentait, plus et mieux qu'un autre, combien tout, dans ce milieu—le charme des femmes, l'esprit des hommes, et le couvert étincelant, et l'ameublement de la salle, jusqu'au vin blanc velouté dont il venait de mouiller ses lèvres, combien tout était rare et choisi; et il se réjouissait qu'un concours de choses aussi aimables et aussi harmonieuses existât.

Il était comme plongé dans un bain d'optimisme. Il trouvait bon qu'il y eût, au moins quelque part, dans ce triste monde, des êtres à peu près heureux. Pourvu qu'ils fussent accessibles à la pitié, charitables,—et ils l'étaient très probablement, ces satisfaits,—qui gênaient-ils, quel mal faisaient-ils ?

Oh ! la belle et consolante chimère de croire qu'à ceux-ci la vie faisait grâce, qu'ils gardaient toujours,—ou presque toujours, cette lumière douce et gaie dans le regard, ce sourire à demi épanoui sur la bouche.

***

Celui que nous appellerons le "Rêveur" en était là de ses réflexions, quand le maître d'hôtel, le superbe maître d'hôtel, arriva de l'office avec solennité, portant sur un grand plat d'argent un turbot de dimension fabuleuse, un de ces poissons phénomènes comme on n'en voit que dans les tableaux anciens, représentant la Pêche miraculeuse.

On servit. Mais lorsque le Rêveur eut devant lui, sur son assiette, un morceau du monstrueux turbot, la légère odeur de marée évoqua, dans son esprit enclin aux correspondances subites, ce coin de la côte bretonne, ce très misérable village de marins où il s'était attardé, l'autre automne, jusqu'à l'équinoxe, et où il avait assisté à de si furieux coups de mer.

Il se rappela tout à coup cette nuit effroyable où les bateaux n'avaient pas pu rentrer à l'échouage, cette nuit qu'il avait passée sur le môle, mêlé au groupe des femmes consternées, debout dans l'embrun qui ruisselait sur son visage et dans le vent froid et furieux qui semblait vouloir lui arracher ses habits.

Quelle vie que celle de ces pauvres gens ! Combien il y en avait là-bas, des veuves, jeunes et vieilles, portant pour toujours le châle noir, et qui s'en allaient, dès le petit jour, avec des tiaulées d'enfants, gagner leur pain,—oh ! rien que du pain!—en travaillant, dans l'odeur nauséabonde de l'huile chaude, aux sardineries.

Il revoyait, par le souvenir, l'église, dominant le vilage, à mi-côte de la falaise, l'église, dont le clocher était badigeonné de blanc, pour indiquer aux bateaux venant du large la passe entre les récifs, et il revoyait aussi, dans l'herbe courte du cimetière, broutée par de maigres moutons, les pierres tombales sur lesquelles se répétait si souvent cette inscription sinistre: "Mort en mer... Mort en mer... Mort en mer..."

L'énorme turbot avait le goût le plus fin, le plus savoureux, et le jus de crevettes dont il était assaisonné prouvait que le chef de M. le comte avait dû suivre les cours de cuisine du Café Anglais et en profiter. Car notre civilisation raffinée en est à ce point. On prend ses degrés dans la science culinaire. Il y a des docteurs en rôti et des bacheliers ès sauces.

Tous les convives mangeaient vivement, avec des gestes délicats, mais sans rien manifester en faveur du mets exceptionnel, par bon ton et par habitude de la chère exquise.

Le Rêveur, lui, n'avait pas d'appétit Il était encore en pensée avec ses Bretons, avec les gens de mer qui avaient peut-être pêché ce magnifique turbot. Il se rappelait ce lendemain de tempête, ce matin pluvieux et gris, où, se promenant devant les lourdes lames couleur de plomb, il avait rencoutré sous ses pas et reconnu le corps de ce vieux marin père de famille disparu en mer depuis trois jours, cette lugubre épave, échouée dans le varech et dans l'écume, si navrante à voir avec ses cheveux gris de noyé, pleins de sable et de coquillages.

Un grand frisson lui passa dans le cœur.

***

Mais les laquais avaient déjà enlevé les assiettes, fait disparaître toute trace du poisson géant ; et, tandis qu'on servait un autre plat, les dîneurs élégants et frivoles avaient repris leurs causeries. La faim étant déjà un peu apaisée, ils s'animaient, parlaient avec plus d'abandon. De légers rires couraient. Oh ! la charmante et gracieuse compagnie.

Alors, le Rêveur, l'hôte silencieux, fut pris d'une tristesse infinie; car tout ce qu'il faut de travail et de douleur pour créer le confortable et le bien-être venait de surgir devant son imagination.

Pour que ces hommes du monde puissent être vêtus seulement d'un mince frac en plein décembre, pour que ces femmes montrent leurs bras et leurs épaules, le calorifère répand dans la chambre la chaleur d'une matinée de printemps. Mais qui donc a fourni la houille? Le damné du pays noir, l'ouvrier souterrain qui vit dans l'enfer des mines.

Combien la peau de cette jeune dame est blanche et fraîche pour émerger ainsi, victorieusement, de ce corsage de satin rose. Mais qui donc l'a tissé ce satin? L'araignée humaine de Lyon, le canut toujours à son métier dans les maisons lépreuses de la Croix-Rousse.

Elle porte à ses mignonnes oreilles deux admirables perles, la jeune dame. Quel orient ! Quelle transparence opaline ! Et presque sphériques! La perle que Cléopâtre avala après l'avoir fait dissoudre dans du vinaigre, et qui valait dix mille grands sesterces, n'étant pas plus pure. Mais sait-elle. la jeune dame, que tout là-bas, à Ceylan, sur les bancs d'huîtres perlières d'Arippo et de Condatchy, les Indiens de la Compagnie des Indes plongent à douze brasses de profondeur, héroïquement, un pied dans le lourd étrier de pierre qui les entraîne au fond, un couteau dans la main gauche pour combattre le requin !

Mais quoi ! On est belle et coquette. La salle à manger est chaude et parfumée. On y peut dîner gaîment, décolletée et très parée, en flirtant avec son voisin. Quel rapport, je vous le demande, peut-on avoir avec un ouvrier ténébreux qui pioche à 50 pieds sous terre, avec un tisseur ankylosé devant sa machine, avec un sauvage qui saute dans la mer et parfois la rougit de son sang ? Pourquoi penserait-on à ces choses tristes et laides ? Quelle absurdité !

***

Cependant, le Rêveur est poursuivi par son idée fixe.

Depuis un instant, sans y prendre garde, machinalement, il a émietté sur la nappe un peu de petit pain doré qui est placé près de son assiette.

Oh! c'est un aliment de fantaisie, insignifiant dans un tel repas Il fait songer au mot naïf de la grande dame sur les misérables affamés : " Qu'ils mangent de la brioche!" Pourtant ce joli gâteau, c'est du pain tout de même, du pain fait avec de la farine, qu'on a faite elle-même avec du ble Mon Dieu, oui, c'est du pain, tout bonnement, du pain, comme la miche du paysan, comme la boule de son du troupier; et pour qu'il arrive là, sur la table du riche, il a fallu le patient labeur de bien des pauvres.

Le paysan a labouré, semé, récolté. Il a poussé sa charrue ou conduit sa herse dans les terres grasses, sous les froides aiguilles de la pluie d'automne; il s'est réveillé, plein de terreur pour son champ, quand il tonnait, la nuit; il a tremblé en voyant passer les gros nuages violets, chargés de grêle ; il est sorti, sec et noir, de l'énorme travail et des sueurs épuisantes de la moisson!

Et quand le vieux meunier, tordu par les rhumatismes qu'il a attrapés dans les brumes de la rivière, a envoyé la farine à Paris, les forts de la Halle, aux grands chapeaux blancs, ont porté les sacs écrasants sur leurs larges dos, et, la nuit dernière encore dans la cave du boulanger, les geindres ont râlé jusqu'au matin.

Oui, vraiment ! Il a coûté tous ces efforts et toutes ces peines, le petit pain rompu distraitement par ces mains blanches de patriciens.

C'est maintenant une obsession pour l'incorrigible Rêveur. Les délicatesses de ce repas ne lui rappellent que les souffrances humaines. Tout à l'heure, quand le sommelier lui a versé un verre de chambertin, ne s'est-il pas souvenu que certains ouvriers verriers deviennent phtisiques à force de souffler des bouteilles ?

Allons ! c'est ridicule. Il sait bien que le monde est ainsi fait ! Un économiste lui rirait au nez. Est-ce qu'il deviendrait socialiste, par hasard ? Il y aura toujours des riches et des pauvres, comme il y aura toujours des hommes bien plantés et des bossus.

D'ailleurs, les heureux qu'il a devant lui ne le sont pas injustement. Ce ne sont point de vulgaires favoris du Veau d'or, des parvenus égoïstes et grossiers. Le grand seigneur qui préside la table porte avec honneur et dignité un nom mêlé à toutes les gloires de la France. Ce général aux moustaches grises est un héros, et il a chargé avec l'intrépidité d'un Murat, à Rezonville Ce peintre, ce poète, ont fidèlement servi l'Art et la Beauté. Ce chimiste, fils de ses œuvres, qui a débuté dans la vie comme garçon pharmacien et qu'aujourd'hui le monde savant écoute comme un oracle, est simplement un homme de génie.

Ces nobles femmes sont généreuses et bonnes et avec un courage discret, elles vont souvent plonger leurs belles mains jusqu'au fond des infortunes. Pourquoi ces êtres d'élite n'auraient-ils pas des jouissances d'exception ?

Il se dit, le Râveur, qu'il a été injuste. C'étaient de vieux sophismes, bons tout au plus pour les clubs de faubourgs, qui se sont réveillés dans sa mémoire et dont il a été dupe Est-ce possible ! Il a honte de lui-même.

Mais le dîner touche à sa fin, et tandis que les laquais remplissent une dernière fois les coupes de vin de champagne, le silence s'établit. Les convives sentent la fatigue de la digestion qui commence. Le Rêveur les regarde alors l'un après l'autre, et tous ces visages ont une expression blasée et assouvie qui l'inquiète et qui le dégoûte. Un sentiment obscur, inexprimable, —mais si amer !—proteste quand même, au fond de son cœur, contre ces repas; et, quand on se lève enfin de table, il se répète tout bas, obstinément :

—Oui ! ils sont dans leur droit... Mais savent-ils bien que leur luxe est fait de tant de misères ?... Y pensent-ils quelquefois ?.. Y pensent-ils aussi souvent qu'il faudrait ?... Y pensent-ils ?

CONDOLEANCES

A la dernière réunion de l'A. C. B. M. de St-Boniface deux résolutions de condoléances ont été passées. L'une à l'occasion de la mort de M. E. Lemieux de Lévis, P. Q., père de M. C. A. Lemieux, et beau-père de M. P. Gosselin, tous les deux membres de l'A. C. B. M.

Une autre résolution de condoléances a été passée à l'occasion de la mort de M. Jos. Chaput, l'un des membres fondateurs de la succursale de St-Boniface.

Le Manitoba.

Mercredi, 18 Juillet 1900

M. Greenway et le Trésor Public

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Macdonald, découvrant tous les jours des irrégularités dans les finances, a cru devoir nommer un comité spécial pour faire la révision des comptes publics.

M. Robert Rogers, député de Manitou et président du comité, a fait rapport, à la législature. Et ce qu'on prévoyait s'est vérifié. Il appert de ce rapport, fait par des hommes compétents et dont l'honnêteté est indiscutable, que le défunt gouvernement Greenway a employé les argents publics à autre chose que ce à quoi ils étaient destinés. Ainsi on a placardé dans les dépenses du département de l'immigration des sommes considérables versées régulièrement aux journaux ministériels, en retour de quelques bouts d'articles sur la richesse de la province et le savoir-faire administratif de M. Greenway. On a, pendant des mois et des mois, fait imprimer la littérature électorale du parti libéral à l'institut des Sourds-Muets à Winnipeg, et les écus gaspillés en pamphlets, programmes, placards de toutes espèces ont été mis au compte des dépenses courantes de l'institut. Sous les plus futiles prétextes on a donné, outre salaire, des indemnités de taille très robuste à divers employés publics, à M. J. W. Sifton par exemple, le père du ministre de l'intérieur à Ottawa, et ces petites faveurs ont figuré candidement sous le titre "charités!" Le gouvernement Greenway a aussi acheté, à un montant considérable, des verreries et cristaux pour la maison du lieutenant gouverneur, et on a changé ces achats de verres à champagne et de carafons en "éclairage et en combustible." Chose plus grave encore, on découvre aujourd'hui que le cabinet libéral a, sans l'assentiment de la législature, remis des sommes très élevées dues à la province par le Manitoba Northwestern Railway.

N'est-ce pas qu'il est intéressant ce rapport? N'est-ce pas qu'il montre Greenway sous un beau jour? Et on a prétendu nous donner cet homme et ses collègues comme des financiers modèles et des administrateurs irréprochables!

Le fait est que pendant plus de dix ans M. Greenway, ayant rempli les bureaux de partisans, contrôlait tous les départements et ne laissait connaître aux députés et au peuple que ce qu'il voulait bien.

Plus on avance et plus on constate combien était opportun le coup de botte qu'il a reçu en décembre dernier.

PILATE-LAURIER

(Courrier du Canada)

Nous lisons le passage suivant dans le compte-rendu parlementaire du "Soleil" d'hier soir:

"D'abord, le député Larivière demande au gouvernement s'il a reçu une requête des catholiques du Manitoba demandant son intervention au sujet de leurs écoles, et ce qu'il se propose de faire.

"Sir Wilfrid répond qu'en effet il a reçu un tel mémoire, mais qu'il a répondu qu'il ne se proposait plus d'intervenir, qu'il avait fait un règlement satisfaisant et s'il plaisait au nouveau gouvernement du Manitoba de ne pas le respecter, c'est au peuple du Manitoba qu'il appartenait de se protéger contre ses gouvernants par la voie de ses mandataires."

Nous ignorons si réellement M. Laurier a prononcé ces odieuses paroles. C'est son organe qui les lui attribue, et nous devons présumer qu'il ne cherche pas à nuire à son chef.

Cette réponse du premier-ministre au député de Provencher est un comble d'impudence et de cynisme!

Comment, après avoir empêché le gouvernement conservateur de régler la question des écoles, en rendant aux catholiques la plénitude de leur autonomie scolaire; après avoir promis aux électeurs de Québec de faire rendre à la minorité tous ses droits constitutionnels, et d'intervenir pour appliquer la constitution si les autorités provinciales ne rendaient pas justice; après avoir bâclé un règlement boiteux, perfide et inique, M. Laurier déclare avec hauteur qu'il n'interviendra plus, et que c'est aux gens du Manitoba à s'arranger entre eux!

Mais à qui la faute si la minorité catholique se trouve aujourd'hui dans de cruels embarras? N'est-ce pas à M. Laurier?

N'est-ce pas lui qui a tué le bill réparateur?

N'est-ce pas lui qui a livré la minorité au bon plaisir de Greenway?

N'est-ce pas lui qui a trahi la constitution et le droit?

Aujourd'hui, il veut essayer de mettre en cause le nouveau gouvernement du Manitoba. Or ce nouveau gouvernement n'a pas encore touché au règlement Laurier-Greenway; c'est ce règlement qui est en force; c'est sur l'autorité de ce règlement que les catholiques souffrent.

Inutile à M. Laurier de se laver les mains de cette douloureuse question.

Pilate, lui aussi, s'est lavé les mains, et son nom a été voué à l'exécration de tous les siècles.

COLONISATION ET IMMIGRATION

Suite et fin

Et pourquoi cet équilibre est-il rompu? Est-ce par un affaiblissement anormal de la population de Québec? Est-ce par suite d'un accroissement disproportionné de la population des provinces qui seules formaient originairement partie de la Confédération?

Non.

L'accroissement de la population dans chacune de ces provinces n'a pas marché, il est vrai, d'un égal pas. De là est résulté un petit écart entre le chiffre proportionnel de leur représentation respective, comparé au chiffre primitif, mais cet écart est si léger que l'on ne songerait pas à s'en alarmer s'il était le seul facteur dont il fallut tenir compte dans l'étude de ce problème.

L'équilibre a été rompu surtout par l'adjonction de nouvelles provinces dans la Confédération, provinces où notre élément est nul ou sur un pied de notable infériorité numérique.

Que sera-ce donc quand il y aura 10 ou 12 provinces dans la Confédération au lieu de sept; quand le Nord-Ouest sera rempli et qu'au lieu de 200 députés il y en aura 300 ou 350?

Car il faut bien se rendre compte que nos territoires inoccupés vont rapidement se remplir de populations venant de partout. Celles-ci auront droit à une représentation proportionnelle au reste de la Confédération. Le chiffre de la représentation de Québec sera rabaissé d'autant dans l'échelle proportionnelle. L'écart dans les chiffres amènera l'écart dans l'influence. La rupture de l'équilibre apparaîtra béante et c'est en vain que nous chercherons à la combler par la seule puissance de la vigoureuse et saine natalité de notre race. Cette qualité ne nous suffira point pour à la fois tenir tête à l'augmentation naturelle des vieilles provinces et à l'accession par l'immigration des groupes nouveaux qui sont venus et continueront à venir se masser dans les territoires de l'ouest.

Ce serait donc une grave erreur de croire qu'alors la province de Québec pourrait efficacement influencer la législation, même en supposant que ses 65 députés fussent unis et de même race.

Le but de ceux qui se préoccupent de ces questions doit donc être de ramener l'équilibre des premiers jours de la Confédération. Or, cet équilibre ne pourra être rétabli que si la province de Québec sait user de stratégie et se ménager des appoints sérieux dans les nouvelles provinces; et nulle part ailleurs qu'au Manitoba ne s'ouvre un champ plus favorable à son action en ce sens. La place est quasi libre. Si nous savions nous emparer d'une partie seulement des vastes espaces vacants, l'avenir n'aurait rien de redoutable pour nous.

C'est une œuvre à accomplir non pas par antagonisme contre ceux qui n'ont pas notre sang dans les veines. C'est un œuvre uniquement de protection, de paix et de saine prévoyance.

Il ne faudrait pas nous en laisser détourner par ce cri que nous avons entendu répéter trop souvent: les Canadiens-français du Manitoba sont noyés, et ils ne peuvent que gagner de plus en plus le fond de l'abime.

Nous sommes pour le moment débordés, mais nous ne sommes pas noyés.

Une race n'est pas noyée quand elle occupe presqu'exclusivement toute une région du pays et qu'elle a, jetées au milieu des autres groupes, des paroisses qui sont autant de noyaux contenant en germe toute une splendide floraison de vie nationale; une race n'est pas noyée quand elle peut s'affirmer comme une société parfaitement organisée, avec sa hiérarchie ecclésiastique et civile, avec ses maisons d'éducation supérieure et ses institutions de charité d'où rayonne une influence tutélaire sans cesse agissante; une race n'est pas noyée quand elle sent encore le prix de la liberté et qu'elle a le courage de se placer résolument en face de ses adversaires pour lui réclamer ses droits. Elle peut être débordée et pendant quelques années subir l'assaut des ondes tumultueuses de l'antipathie. Mais l'orage passé, elle reparait debout et forte de toute l'énergie dont il lui a fallu s'approvisionner pendant les temps d'épreuve.

Vous ayant exposé ces vues je reviens à la suggestion que je me proposais de faire et qui sera la conclusion pratique de ces quelques observations.

Quelles que soient nos idées respectives sur le problème que j'ai brièvement effleuré, il est convenable et de notre intérêt de respecter la pensée de ceux qui doutent de la justesse de nos vues. Dans toutes nos luttes comme dans toutes nos espérances, nous devons compter avec la province de Québec, et par conséquent ne pas froisser les sentiments de ses autorités sociales.

Il est un terrain commun où nous pouvons établir une base d'action.

En 1871, sur la suggestion de Mgr Taché, de vénérable mémoire, l'épiscopat canadien-français faisait au clergé un appel en faveur de l'œuvre qui nous occupe aujourd'hui. Il s'exprimait ainsi:

"La province du Manitoba offre un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la province qu'il habitent.........

".........Notre pensée n'est pas de demander aux paisibles et heureux habitants de la province de Québec de changer une position certaine et avantageuse pour pour les incertitudes d'une immigration lointaine, mais s'il en est auxquels il faut un changement et aux-quels ils répugnent de s'imposer les rudes labeurs des bûcherons, à ceux-là, M. le curé, veuillez bien indiquer la province du Manitoba.

"... .....Nous considérons donc, M. le curé, comme chose bonne et désirable l'établissement de quelques-uns des nôtres dans ces régions et nous verrions avec plaisir qu'il se fit quelque chose dans ce sens; si, par exemple, entre deux ou trois paroisses, on pouvait assurer le concours d'une famille honnête, chrétienne et laborieuse, qui irait former dans le Nord-Ouest une population comme celle qui est venue, il y a deux siècles, jeter les fondements de notre nationalité au Canada........."

Il y a trente ans que cet appel était lancé dans les rangs du clergé canadien. Les échos s'en perdent presque déjà dans les arcanes du passé. Il est utile de les réveiller à ce moment et de reprendre à notre époque ce mouvement dont nous avons, nul doute, recueilli au cours du temps, des avantages sérieux. En entrant résolument et sincèrement dans cette voie, en mettant de côté certaines idées qui nous sont propres et en nous conformant à la pensée dominante de ce document, nous pourrons compter sur les sympathies d'hommes qui veulent comme nous le triomphe des causes qui nous sont chères, mais qui ne peuvent admettre que nous allions au-delà de certaines bornes dans nos efforts de consolidation sur le coin de terre où les péripéties de la vie nationale se jouent encore une fois. A discuter toujours, nous n'avançons guère. Donnons plutôt généreusement notre adhésion au programme tracé par l'épiscopat. Il en résultera de multiples avantages. Nous recueillerons d'abord des sympathies qui, sur cette question, se font maintenant un peu prier. Puis deux œuvres en profiteraient incontestablement: on parviendrait à retenir au pays un bon nombre de familles et l'œuvre colonisatrice soit dans Québec, soit ici, marcherait plus rapidement et plus régulièrement.

Pour Québec, il est certain que les curés, en prenant pour les choses matérielles, un contact plus intime avec les familles en mal d'expatriation, parviendraient à en retenir plusieurs dans leur bonne province.

Il est certain aussi que sur les milliers de familles qui, malgré tout, quittent le sol natal pour l'exil, les curés en découvriraient au moins une par deux paroisses qu'il serait possible de diriger vers l'ouest. Des deux côtés, il y aurait donc un gain réel et très appréciable. Je suis convaincu que ce plan nous donnerait des éléments suffisants à la fondation de nouvelles paroisses, œuvre qui serait notre salut, car il n'y a pas d'organisation sociale plus forte et plus féconde que la paroisse catholique.

Si donc, il convenait à votre congrès d'agréer mes suggestions, j'oserais vous demander d'admettre, par une résolution, le vœu que l'épiscopat canadien-français consente à donner suite à la circulaire de 1871. Et afin que l'expression de ce vœu ne soit pas comme ces frêles tiges qui naissent le matin et se fanent tout aussitôt, le congrès pourrait le référer à une commission prise soit parmi ses adhérents, soit au milieu de la société St Jean Baptiste, ou de colonisation. Il est évident que cette œuvre, pour être fructueuse devra subir une élaboration complète, les divers aspects devront en être envisagés et les moyens d'action parfaitement organisés. Il faudrait aussi en assurer la permanence, sans laquelle son efficacité deviendrait problématique. Il y là, en un mot, un sujet d'étude assez compliqué; un comité exécutif peut seul l'entreprendre et en tirer le parti qui est au fond de nos espérances.

J'aurais voulu parler aussi du parti que nous pourrions tirer d'un travail aux Etats-Unis. Nous avons déjà des paroisses prospères formées presqu'uniquement de familles rapatriées. Il nous arrive chaque année de là-bas d'autres familles qui apportent avec elles de l'énergie, du travail et des capitaux. Il n'est point possible de croire que dans le million et plus de Canadiens-français dispersés dans la république voisine, il n'y ait pas une forte proportion qui aimerait à revoir le sol canadien et à se retrouver à l'ombre d'un clocher qui leur rappellerait les beaux jours de leur enfance. C'est un champ à cultiver; il y a là des espoirs dont nous pourrions faire des réalités. Mais je vous ai déjà retenus trop longtemps et je ne dois pas davantage user de votre indulgence ni de votre attention. Je clos donc ici ces observations en faisant des vœux pour le succès de ce congrès, dont les travaux seront, j'en ai la conviction, une semence de patriotisme et d'œuvres nous promettant pour l'avenir une moisson de fruits savoureux et vivifiants.

T. A. BERNIER.

UNE INTERESSANTE PAGE D'HISTOIRE

L'histoire se répète, a-t-on dit. A ce titre on lira avec profit, croyons-nous, la page suivante écrite en 1895, par l'abbé Bertrin, au cours d'un précis historique de la vie de Léon XIII.

Après avoir parlé des rapports de Léon XIII avec l'Angleterre l'abbé Bertrin tourne ses regards vers la Belgique et s'exprime ainsi:

Les affaires avaient tourné autrement en Belgique; les catholiques ont eu là le dernier mot. En 1879, leurs adversaires étaient au pouvoir. C'était le moment pour M. Frère-Orban, le premier ministre, de supprimer la légation belge auprès du Vatican, qu'il avait toujours attaquée dans l'opposition. Il la maintint et plus tard, il osa dire pourquoi. C'est que dans les projets de loi qu'il était résolu à présenter et qu'il s'attendait à voir ardemment combattus par les catholiques, il comptait user de son représentant pour briser l'opposition religieuse, soit en le faisant intervenir adroitement auprès du Pape, soit en menaçant de le retirer, si le Pape refusait d'infliger aux Catholiques le désaveu qui devait les rendre impuissants.

Son plan étant donc fait, et ses batteries dressées, il soumit aux Chambres la fameuse loi sur les écoles neutres. Aussitôt les évêques élevèrent la voix, et, la loi votée, ils la combattirent, dans des mandements collectifs, avec une vigueur digne des Chrysostome et des Athanase. Ils ne se bornèrent pas à des protestations platoniques, dont le gouvernement se moque en tout pays. Mais, puisqu'on déclarait la guerre à la foi, ils résistèrent au nom de la foi, et avec les armes qu'ils tenaient d'elle. Les catholiques furent avertis qu'ils ne pouvaient, en conscience, envoyer leurs enfants dans des écoles où il était défendu de parler de Dieu, et en certains cas, s'il passaient outre, déclarés indignes de participer, avec les vrais enfants de l'Eglise, à la grâce de ses sacrements.

Le ministère était prêt: le diplomate, qui le réprésentait à Rome, alla trouver le Saint-Père et le harcela de ses instances: il fallait obtenir de lui un mot qui débarrassât le pouvoir franc-maçonnique de l'opposition gênante, que ses entreprises sectaires avaient déchaînée. Heureusement le Pape ne consentit pas à dire ce mot. Il recommanda bien la modération aux évêques, mais, comme on lui demandait davantage, il fit répondre par le cardinal-secrétaire d'Etat que les évêques n'étaient pas de simples fonctionnaires du Saint-Siège, et et qu'ils étaient libres dans la sphère de leur juridiction.

M. Frère-Orban recourut alors au moyen suprême, qui était comme sa réserve dans cette bataille. Il mit, ou à peu près, Rome en demeure de choisir entre la rupture de toute relation diplomatique et un acte formel, qui désavouerait l'épiscopat et l'obligerait à déserter la lutte. Toujours dévouée à la paix, Rome inclinait à une sorte de transaction. Mais l'épiscopat jugea toute concession préjudiciable, dans les circonstances où étaient la Belgique, et le Pape déféra à cet avis. Il fit donc répondre qu'en droit l'opposition des évêques étaient justifiée, et qu'en pratique ils étaient bons juges des mesures qu'exigeait l'intérêt spirituel du peuple, confié à leurs soins, et au milieu duquel ils vivaient.

Aussitôt le ministère libéral supprima la légation belge à Rome et brisa tout rapport avec le nonce de Bruxelles. C'est alors, c'est dans la lettre même où il notifia sa décision, que M. Frère Orban commit l'imprudence de dévoiler son plan secret: il n'avait entamé de relations avec le Saint-Siège, il l'avouait, que pour user de cette haute autorité, comme d'une arme décisive, contre les défenseurs naturels de la foi des Belges.

Il achevait de se donner ainsi tous les torts. Car au cours de ces négociations difficiles, le Vatican avait montré une bonne volonté infatigable, un esprit de conciliation d'autant plus méritoire qu'il n'était pas payé de retour. Le nonce, Mgr Vannutelli, en prit à témoins toute l'Europe. Mais il ajouta qu'il n'avait pas été possible d'aller plus loin, et que c'eût été, pour le Pape, trahir sa mission, que de s'associer à des mesures irréligieuses, fatales à la foi de la jeunesse et peut-être à celle d'un peuple tout entier.

Et c'est, en effet, une idée bien singulière, de la part des ennemis de l'Eglise, de se figurer que la Papauté a été instituée pour favoriser leurs entreprises, et travailler avec eux à déchristianiser le monde.

L'énergie de son épiscopat a sauvé la Belgique. En refusant de se mettre à la traverse, et de gêner les mesures vigoureuses des évêques, en les soutenant de sa suprême autorité, Léon XIII a coopéré à cette grande oeuvre. La conscience publique, éclairée par la résistance, s'est soulevée contre les sectaires oppresseurs Ils ont été précipités du pouvoir au profit de ceux qu'ils attaquaient, et la foi du peuple belge n'a pas subi d'éclipse. La victoire a couronné la discipline de l'armée, l'habileté, l'entente et la vigueur courageuse des chefs Ah! trop heureuse Belgique!

FEU M. JAMES A. MOORE

Nous enregistrons avec beaucoup de regret la mort de M. James A. Moore, député-greffier à la cour de comté de Winnipeg, et résident de Saint-Boniface depuis de longues années. M. Moore a succombé après environ quatre semaines de maladie.

Le défunt venait de Brampton, Ont., et habitait la province depuis 1880. Il était très estimé par tous ceux qui le connaissaient. C'était un employé public prévenant et conscientieux. En dehors de ses heures de bureaux, c'était un ami très agréable à rencontrer. Ses goûts pour le sport étaient aussi très prononcés et il y remportait de notables succès.

M. Moore avait 44 ans; il laisse une femme et deux demoiselles. Nous les prions de vouloir bien accepter l'expression de nos sympathies.

Les funérailles du défunt ont eu lieu hier après-midi au cimetière St John, de l'église presbytérienne, à laquelle appartenait le défunt. Une foule réeilement considérable, venue de Winnipeg, suivait le char funèbre.

Parmi les tributs floraux, nous avons remarqué deux couronnes, l'une offerte par les employés de la cour, l'autre par MM. Tupper.

LETTRE DE M. L'ABBÉ GAIRE A MGR LANGEVIN

Paris, le 10 août 1900.

Monseigneur et Père.—Votre bénédiction m'a été bonne, car mon voyage n'a cessé d'être heureux jusqu'à ce moment. Je vous écris de votre maison-mère où j'ai été admirablement bien reçu. Le P. Lacombe est à Rome en ce moment et j'occupe sa chambre. Le congrès de Paris est maintenant terminé; la lecture de mes rapports a excité un vif intérêt, ma revue a été enlevée par centaine de numéros et beaucoup de nouveaux abonnements pris. Les rapports d'œuvres du genre de celle dont j'avais à traiter n'étaient pas lus en séance de gala, mais au sein d'une commission particulière; ça été fâcheux pour nos œuvres, vu que le nombre des mes auditeurs était forcément assez limité.

Cependant somme toute le résultat du congrès est excellent.

Je pars ce soir pour Orléans, Tours, La Rochelle et l'île de Ré ou le bon abbé le Ferrand nous reste très dévoué dans sa sphère; je verrai ensuite Lyon etc., etc., et me rembarquerai à Liverpool le 19 juillet avec quelques émigrants.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond respect en N. S. G. GAIRE.

Note de la rédaction—La revue à laquelle M. l'abbé Gaire fait allusion dans sa lettre, est publiée à Lille, France, par M. l'abbé Gaire, et a pour titre "Le Défenseur du Canada. Nous venons de recevoir un numéro de cette revue et nous pouvons dire en toute confiance qu'elle mérite parfaitement son nom de "défenseur du Canada." Elle fera connaître notre pays et contribuera fortement à nous amener des colons. M. l'abbé Gaire a droit à la reconnaissance de tous les Canadiens-français.

PÈLERINAGE

Pèlerinage à Ste-Anne, par le Southeastern, mercredi, le 25 juillet. Prix du passage aller et retour $1.10. Départ à 8 hrs a.m. de Winnipeg, 8.30 de St-Boniface. Retour à 4 hrs p.m. M. l'abbé Cloutier sera chargé de ce pèlerinage à la bonne Ste Anne.

Aussitôt après l'arrivée du train la grand'messe commencera. A 2 hrs p.m., bénédiction du T. S. Sacrement et vénération des reliques.

Le dîner sera donné dans l'ancienne église, par les dames de la paroisse.

On nous annonce qu'il y aura des voitures à la descente du train pour les pèlerins.

Budget Ecrasant Dépenses Augmentées de $15,000,000

Les estimés supplémentaires s'élèvent, pour l'exercice 1900-1901 à $7,244,135 répartis comme suit : $3,159,496 imputables au revenu, $3,704,639 imputables au capital et $350,000 pour la garnison d'Halifax.

Au commencement de la session, M. Fielding avait soumis à la Chambre un budget de $42-872,989 imputables au capital, soit une somme de $49,068,391 à laquelle il faut ajouter $7,244,153 du budget supplémentaire.

Toutes ces sommes réunies s'élèvent à $56,312,526.

Outre ce lourd fardeau que le pays doit porter, il y a d'autres estimations et les subventions aux chemins de fer.

Voici comment se décompose le budget de 1900-1901 :

Dépenses imputables au revenu—

Premier budget	$42,872,989
Second budget	3,159,496
	$46,032,485

Dépenses imputables au capital—

Premier budget	$6,195,402
Second budget	3,734,639
Garnison Halifax	350,000
	$10,280,041

Voilà où le gouvernement libéral en est rendu après quatre ans de règne !

Un budget de $56,000,000 que les subventions et les troisièmes estimations vont porter sans aucun doute à soixante millions !

Et ceux qui imposent au peuple cet écrasant fardeau, ce sont les mêmes hommes qui criaient contre les conservateurs lorsque ceux-ci ne dépensaient en tout que $40,000,000.

En 1896 quel était le chiffre de la dépense ordinaire ? Il était de $36,949,142.

Pour 1901 il va être de $56,-042,485.

Donc, les libéraux ont augmenté de $9, 083, 342 le chiffre des dépenses ordinaires.

En 1896 la dépense à compte du capital était de $3,781,311.

Pour 1901 elle va être de $10,280,041.

Donc les libéraux ont augmenté la dépense au compte du capital de $6,498,730.

En 1896 la dépense totale était de $40,130,453.

En 1901 elle va être de $56,312,526.

Donc, les libéraux ont augmenté les dépenses totales de $15,582,073.

Régulièrement depuis que Sir Wilfrid Laurier est au pouvoir, les dépenses ont augmenté tous les ans.

Jetez un coup d'œil sur ces tableaux :

Dépenses ordinaires—

Année 1895-96	$36,949,142
Année 1896-97	38,347,759
Année 1897-98	38,832,525
Année 1898-99	41,903,500
Année 1899-1900 (prévisions)	45,260,300
Année 1900-1901 (prévisions)	46,032,485

Dépenses au compte du capital—

Année 1895-96	$3,781,311
Année 1896-97	3,523,160
Année 1897-98	3,143,503
Année 1898-99	9,137,562
Année 1899-1900 (Prévisions)	9,213,296
Année 1900-1901 (Prévisions)	10,280,041

En 1896, M. Laurier a fait la déclaration pompeuse que voici :

"Les conservateurs nous disent : si vous étiez au pouvoir, vous ne pourriez pas diminuer les dépenses et pratiquer l'économie. Je ne crois pas que ce soit là une tâche difficile. Il ne serait pas difficile d'économiser un, deux et trois millions. M. Mills a même déclaré à ses électeurs, il y a quelques jours, qu'il serait possible de diminuer les dépenses de quatre millions par année."

Les libéraux, au lieu d'avoir diminué les dépenses de quatre millions par année les ont augmentées d'autant par année. Au bout de quatre ans les augmentations s'élèvent en chiffre rond à $16,000,000. Lorsque, en 1896, M. Foster proposait un budget relativement petit de $38,000,000 sir Richard Cartwright s'écriait:

"Je dis que c'est 'une honte et un déshonneur' pour le gouvernement à qui est confié le soin de nos affaires, que de nous demander de 'voter un crédit de $38,000,000 pour des fins fédérales.' M. l'orateur, cette demande est 'absolument injustifiable.'"

Aujourd'hui, les fameux économes Laurier et Cartwright approuvent des deux mains l'énorme budget de $56,000,000.

Economes jusqu'à la plus scordide avarice quand ils étaient dans l'opposition, les libéraux deviennent d'une prodigalité alarmante quand ils sont au pouvoir. Du train qu'ils vont, ils mèneront le pays à la banqueroute; on doit les surveiller. —(Quotidien)

Ceux qui ont de la laine à faire carder pour les rouets ordinaires peuvent s'adresser comme de coutume au moulin de Saint-Boniface. Comme de coutume aussi ils seront satisfaits de l'ouvrage.

JOHN RYAN.

Notes Politiques

Une suggestion au "Soleil." Cette feuille publie dans son numéro du 12 juillet une caricature de M. Clark-Wallace le représentant comme marchant à la ruine de l'élément français et catholique du Manitoba. Il y a un épisode parlementaire qui sera rappelé dans l'histoire, où M. Laurier a marché bras-dessus bras-dessous avec M. Clark-Wallace. C'est quand il s'est agi de refuser à la minorité de Manitoba la justice que la majorité du parlement était disposée à lui accorder. Notre suggestion est que le "Soleil" pourrait faire de cet incident le sujet d'une bonne caricature. Nous ne doutons pas que l'imagier du "Soleil" trouverait là un bon emploi à son imagination.

***

Le "Herald," journal libéral de Montréal, vient de déclarer, d'après bon renseignement, que les élections générales arriveront à l'automne. Avec une organisation tant soit peu effective chez les conservateurs, M. Laurier et son parti mordront la poussère. Après Greenway, Laurier, c'est le programme.

***

"L'Echo de Manitoba" vient de se fendre d'un article qui n'est pas de paille, à propos des affaires de Chine. Lisez cela, mes amis, lisez cela, c'est souverainement important! Si l'Europe n'écoute pas les sages et paternelles admonestations de ce perspicace journal, elle est bien coupable!

***

C'est encore amusant de lire les feuilles libérales de la province. Avant la chute de M. Greenway, ces feuilles vantaient très haut la prospérité de la province et l'heureux état de ses finances. A entendre "L'Echo" particulièrement, nous nous roulions dans les piastres, des pieds à la tête. Depuis l'arrivée de Macdonald au pouvoir, il y a six mois, tout est ruine, pauvreté, pénurie dans le trésor et le nom de la province ne vaut pas un écu. Cela vient peut-être de ce que leur râtelier n'est pas rempli avec la même assiduité.

***

"L'Echo" s'indigne parce que M. Macdonald a remercié de leurs services MM. J. A. Prendergast et O. Manseau et les a remplacés par des Anglais. Oublie-t-il que M. Macdonald vient de destituer un Anglais pour le remplacer par un des nôtres, M. Maxime Goulet ? Oublie-t-il ou ignore-t-il que M. Laurier, malgré la faiblesse de l'élément français dans le cabinet fédéral, a cru devoir remplacer feu M. Geoffrion par un Anglais ? Qu'en dis-tu mon garçon?

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

La société St-Jean-Baptiste a élu, dimanche dernier, ses officiers pour l'année 1900-1901.

Président, M. J. A. Prendergast; 1er vice-président, M. Victor Mager ; 2nd vice-président, M. Roger Goulet, jr.; trésorier, M. Ernest Lévêque; assistant-trés., M. Arthur Cusson; secrétaire, M. Joseph Desourdis ; assistant-secrétaire, M. Noël Bernier; secrétaire-correspondant, M. Lucien Dubuc ; assistant-secrétaire-correspondant, M. Pamphile Laurendeau ; commissaire-ordonnateur, M. Ls Laurendeau ; assistants, MM. David Houle et Nap. Despatis ; comité exécutif, MM. J. A. Sénécal, J. N. Senez, J. B. Leclerc.

A la même assemblée, un vote de remerciments a été passé au président sortant de charge, M. J. A. Sénécal, et aux autres officiers.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Verlooy, rédemptoriste, a donné le sermon à la cathédrale dimanche dernier. Tous ont admiré l'éloquence du prédicateur.

Un service anniversaire de la mort de feu M. Elie Chamberland a été célébré avant-hier matin.

M. le grand-vicaire Dugas part ce soir pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

"LE MOUVEMENT CATHOLIQUE"

Cet estimable périodique a dû suspendre publication, du moins temporairement, faute de moyens suffisants de subsistance. Nous regrettons sincèrement et considérablement la disparition de la revue trifluvienne, si bien rédigée, si ferme, si dévouée aux intérêts de l'Eglise du Canada. Le "Mouvement Catholique" a suivi de près la question des écoles du Manitoba et a publié au sujet du brûlant litige des articles remarquables et justement remarqués. Nous envoyons d'ici à ses rédacteurs l'hommage de nos sympathies, et nos remerciements pour la lutte qu'ils ont faite en notre faveur. Nous formulons l'espoir de les voir ramener à la vie leur vaillante revue.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le téléphone fontionne entre Winnipeg et le Portage-la-Prairie depuis lundi.

—M. et Mme Lecomte reçoivent leurs amis ce soir, à l'occasion de leurs noces d'argent.

—Durant la semaine de l'Exposition, "Le Bazar," magasin de nouveautés, sera ouvert tous les jours.

—Melle Fabiola Brunet, fille du Dr Brunet, de Duluth, Minn., est en promenade à St-Boniface chez son oncle, l'hon. juge Dubuc

—Un assortiment complet de lunettes et lorgnons de B. Laurance est en dépôt au magasin du "Basar." Un choix complet et prix réduits.

—Ce matin à la cathédrale a eu lieu la réception des dames membres de l'association de Ste Anne. Le R. P. Verlooy a donné le sermon de circonstance. La musique et le chant, par les dames, ont été très réussis.

—Le club athlétique de St-Boniface a pris une partie de baseball avec le "Union" de Winnipeg. La joûte a été intéressante au plus haut degré. Résultat : 9 points pour les "Union" et 11 pour le Club Athlétique. Nos félicitations à nos "boys."

—Une excursion de Montréal nous a amenés dimanche matin un grand nombre de compatriotes. Parmi ceux-ci, M. et Melle Raby, père et sœur de Mme Edmond Trudel, actuellement à Régina et autrefois de St-Boniface; MM. Payment et Riopel père et oncle de Mme Joseph Lecomte.

—MM. Félix Grégoire et Joseph Champagne doivent exposer la semaine prochaine sur le terrain de l'Exhibition à Winnipeg, leur nouvelle charrue pour laquelle ils ont obtenu un brevet à Ottawa. Cette charrue a pour spécialité le labour profond l'enfouissememt complet de la surface du sol, la destruction des mauvaises herbes, l'ameublissement du sol. Nous invitons les cultivateurs et les amis de l'agriculture à visiter cette charrue et à juger par eux-mêmes de son importance.

FEU M. ELZEAR LEMIEUX

Samedi dernier, M. Elzéar Lemieux, père de M. C. A. Lemieux et de Mme P. Gosselin, de St-Boniface, décédait à Lévis, P.Q. Le défunt était âgé de 78 ans ; il avait pendant longtemps été commerçant de son état et vivait retiré des affaires depuis quelques années.

Les funérailles cnt eu lieu lundi dernier. Le même jour à St-Boniface il y avait à la cathédrale une messe de requiem demandée par M. C. A. Lemieux.

Nous présentons à la famille l'expression bien sincère de nos sympathies.

FANFARE INDÉPENDANTE DE SAINT-BONIFACE

Assemblée spéciale des membres de la Fanfare Indépendante de Saint-Boniface, tenue dans leur salle le lundi, 16 juillet 1900, à 9 heures p m.

Les motions suivantes sont adoptées :

Que la résignation de M. J. A. F. Bleau, comme président, soit acceptée ; que M. J B. Leclerc soit élu président de la Fanfare ; qu'un vote de remerciements soit donné à M. J. A. F. Bleau, ex-président, pour ses services rendus à la Fanfare ; que le premier règlement de la Fanfare soit adopté et suivi par la dite Fanfare Indépendante de Saint-Boniface ; que le rapport de M. J. A. F. Bleau, comme secrétaire-trésorier, soit reçu et accepté ; que les anciens membres soient nommés "membres honoraires," y compris l'ex-président, M. J. A. F. Bleau, et qu'un vote de remerciements leur soit passé pour leurs services envers la Fanfare ; que la séance s'ajourne au lendemain soir, 17 juillet, à 9 heures précises.

Assemblée du mardi, 17 juillet. Les propositions suivantes ont été adoptées :

Que la Fanfare sorte gratuitement pour le pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes, le 25 courant, et que le secrétaire-trésorier corresponde avec le R. M. Giroux, curé de Sainte-Anne, à ce sujet ; recommandation est faite autorisant le professeur Salé à faire réparer un instrument en mauvais état.

La Fanfare est maintenant en état de prendre des engagements. S'adresser soit au président, M. J. B. Leclerc, soit au directeur, M. P. Salé, Saint-Boniface, ou à

GEORGE L'ÉVÊQUE,
Secrétaire-trésorier.
Boite No. 124, St-Boniface.

ON DEMANDE

A Elie P. O., Man., un instituteur diplômé, pour le 1er septembre. S'adresser à H. Hamelin, secrétaire, Elie P. O., Man.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 17 juillet 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 23	à 0 30
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

MADAME GLADSTONE

(Reproduction d'un journal de Paris)

On annonce de Londres la mort de Mme Gladstone, la veuve du célèbre homme d'Etat anglais. Il y avait déjà quelques temps qu'elle était considérée comme perdue. Les bulletins de ses médecins, depuis plusieurs jours, faisaient prévoir une fin imminente. Cette fin s'est produite hier soir à six heures.

Mme Gladstone était une des trois filles de sir Stephen Glynne, châtelain de Hawarden, la vieille demeure où elle vient de mourir. Les trois sœurs jouissaient en Angleterre d'une grande réputation de beauté. Elle avait déjà distingué M. Gladstone, qui venait de commencer sa carrière de "Commoner,"(membre de la Chambre des communes), quand elle le rencontra au cours d'un voyage en Italie. La rencontre amena une connaissance en règle, et très peu de temps après, miss Glynne agréait la main de M. Gladstone. Ce que fut sa vie, on le sait grâce à la célébrité de son mari. Elle fut un modèle de mère de famille, de femme d'intérieur. Et les plus ardents adversaires de M Gladstone furent toujours les premiers à honorer celle qui partageait ses luttes et ses triomphes.

M. Gladstone lui-même en une circonstance historique, a rendu un témoignage public du rôle que sa femme avait joué dans sa vie. C'était lors de la fameuse élection de Middlothian; on remettait à M. Gladstone une adresse de félicitations. Il y répondit par une allocution où nous relevons le passage suivant:

"Vous avez, Messieurs, dit M Gladstone, fait allusion tout à l'heure au bonheur et au calme de mon foyer: vous avez eu raison, car c'est ce bonheur et ce calme qui m'ont permis de traverser toute une vie, qui, aux heures de tristesse, ont été pour moi une invariable consolation et qui, aux heures de lutte, m'ont soutenu sans une défaillance, sans un arrêt, sans un doute, sans une ombre."

Mme Gladstone sera enterrée à Westminster, à côté de son mari, dans la tombe "nationale" où une place lui était réservée.

L. N. G.

LA GUERRE

La guerre en Afrique se poursuit toujours avec acharnement. On se demande avec inquiétude quand et comment va finir le conflit. Après la prise de Prétoria on croyait tout fini et voilà qu'on nous annonce de nouveaux revers, sujets d'effroi et de tristesse pour l'empire, et d'espoir et d'encouragement pour les Boërs. Voici, par exemple la dépêche datée de Prétoria et que lord Roberts a adressée au War Office, à Londres, le 12 juillet:

"L'ennemi ayant failli dans son attaque sur notre arrière droite, tel que mentionné dans mon télégramme du 9 juillet, a fait une attaque opiniâtre sur notre flanc droit hier, et, je regrette de le dire, réussi à prendre Nitrals Neck, où la garnison se composait d'un escadron de Scots Greys avec deux canons et une batterie de l'artillerie royale, et cinq compagnies du régiment de Lincolnshire.

"L'ennemi attaqua en nombre supérieur à la pointe du jour, s'emparant d'une colline qui commande le Neck et dirigea un feu terrible sur la petite garnison.

"Nitral's Neck à environ 18 milles d'ici près de l'endroit où la route traverse la rivière Crocodile. Nous l'occupions afin de maintenir les communications avec Rustenberg.

"Le combat dura plus ou moins toute la journée; et aussitôt qu'on m'eût donné des informations, ce matin, sur la force de l'ennemi, j'envoyai des renforts d'ici, sous le commandement du colonel Godfrey, des Kings Own Scottish Borderers. Mais avant qu'ils ne fussent rendus, la garnison avait été accablée, les canons avaient été capturés et la plus grande partie de l'escadron des Greys (leurs chevaux ayant été tués) et environ 90 hommes du régiment de Lincolnshire, avaient été faits prisionniers.

"Je n'ai pas encore reçu la liste des pertes, mais je crains qu'elle ne soit considérable.

"Dans le même temps nos avant-postes pris de Dedurdepoort, au nord de la ville, étaient attaqués; le 7e Dragons étaient engagés dans ce combat.

"Le régiment a été manœuvré avec beaucoup d'habileté par le lieu. col. Low et tint l'ennemi en échec et se replia sur ses supports. Si nos troupes n'avaient pris quelques Boërs cachés dans les buissons pour nos hommes, les pertes auraient été insignifiantes.

"Smith-Dorrien a eu un engagement avec l'ennemi près de Krugerdorp hier, et lui a infligé des pertes considérables.

"Buller rapporte que les Boërs qui détruisaient le chemin de fer près de Paardekraal ont été repoussés hier après un court combat.

"Hart fait rapport de Hetdelberg, que les Boërs continuent à livrer des armes et des munitions dans ce district."

Sur toute la ligne il y a un déploiement d'activité chez les Boërs. On commence à être fatigué à Londres de la manière dont les choses sont conduites. On va même jusqu'à critiquer assez sévèrement les actes de lord Roberts. Le vieux général s'est pourtant conduit avec une habileté consommée depuis le commencement de la guerre et si on doit être prudent, c'est bien quand il s'agit de parler de lui et des difficultés de la guerre d'Afrique. Chaque pas dans cette âpre lutte a été marqué de difficultés étranges et impossibles à prévoir, dont on ne peut se faire une idée exacte à distance.

NOUVELLE BANQUE

Lundi, le 9 du courant, la Banque Provinciale du Canada a ouvert ses portes au public à Montréal

Le bureau de direction se compose des personnes suivantes: M. G. N. Ducharme, président; M. G. B. Burland, vice-président; l'hon. Louis Beaubien, directeur; M. H. Laporte, directeur; l'hon. J. A. Paquet, sénateur, directeur; M Tancrède Bienvenu, gérant-général; M. A. S. Hamelin, auditeur.

La nouvelle banque qui, comme on sait, a acquis tout l'actif de la Banque Jacques Cartier, compte six succursales.

Le bureau de direction de la banque est composé d'hommes d'affaires de haute compétence et de haute honorabilité.

Nous souhaitons succès à cette nouvelle banque.

EN CHINE

Les bruits les plus contradictoires nous arrivent de ce côté. Tout porte à croire cependant que la position est extrêmement grave. Le seul fait qu'on peut difficilement avoir des nouvelles précises de là-bas indique un état de chose inquiétant. Les "Boxers," des espèces de révolutionnaires, une secte qui se prétend de par ses fonctions destinée à protéger la Chine contre la tyrannie des potentats de l'intérieur et les envahisseurs de l'extérieur, paraissent être soutenus en sous main par une grande partie de la nation et même par plusieurs hautes têtes du Céleste Empire. On va plus loin et on affirme que des Européens prennent fait et cause pour ces barbares. Lisez cette dépêche de Londres:

Une dépêche de Shanghaï publiée par "L'Express" dit que les opérations militaires chinoises sont dirigées par des Européens. Le correspondant assure que le capitaine Bailey, du navire de guerre anglais Aurora, a vu distinctement un homme habillé à l'européenne diriger les opérations d'artillerie des Chinois près de Tien Tsin. Des étrangers venant de Tien Tsin accusent ouvertement un officier européen dont on ne donne pas le nom et le colonel Von Hannekin, jadis instructeur militaire des Chinois, d'avoir pris part à un complot dans le but de s'échapper de Tien Tsin avec le général Chang avant le bombardement, abandonnant les étrangers.

Si c'est vrai, c'est lamentable. Les puissances sont dans l'anxiété et le qui-vive, et se preparent à faire une guerre sérieuse, car on rapporte que tous les ministres des puissances ont été massacrés. Cette nouvelle, si elle se confirme, entrainera certainement le déchainement de l'Europe sur la Chine.

Voici quelques dépêches au sujet de ces troubles:

Madrid—Senor Silvela, le premier ministre d'Esp gne, dit qu'aucun navire de guerre espagnol ne sera envoyé en Chine, l'Espagne n'ayant là-bas aucun intérêt à défendre.

San Francisco—Conformément à des ordres reçus ici les camps du Présidio devront être mis en état de recevoir 5000 hommes. Cent mules vont être expédiées à Seattle, puis transportées en Chine. On achète un grand nombre de chevaux pour la cavalerie.

Londres—Bien que rien ne semble encore confirmer la nouvelle du massacre des étrangers à Pékin, on croit que cette nouvelle ne tardera pas à être reconnue exacte. Le rapport d'une agence de cette ville disant qu'un message officiel annonçait que tous les étrangers avaient été massacrés le 6 juillet, provenait, disait-on, de la légation japonaise, mais on n'en connait rien à cette légation.

Lord Salisbury a présidé une réunion du cabinet au cours de laquelle on aurait pris des décisions importantes au sujet de la Chine. Déjà on aurait envoyé à Simla l'ordre de préparer une autre division de quatre régiments anglais et de quatre régiments italiens, avec artillerie, pour le service de Chine.

Washington—Le département d'état a reçu une dépêche du consul Goodnur, de Shanghaï, disant que le gouverneur de Shan Tung télégraphie que les Boxers et les soldats bombardaient les légations le 7 juillet. Il craint beaucoup pour les étrangers et les Chinois amis, à Pékin.

Le département a aussi reçu une dépêche du consul McWade, de Canton. disant que le viceroi Li Hung Chang a retenu des carabines sur le steamer Anping, mais que la date de son départ pour le nord n'est pas encore fixée.

QUAND VOUS VOYAGEZ DANS LE SUD

rappelez-vous que les trains du chemins de fer "Wisconsin Central" quittent St-Paul et Minneapolis, tous les jours pour "Milwaukee, Chicago et Manitowoc et a des embranchements avec toutes les lignes de l'est et du sud Pour autres informations s'adresser à l'agent le plus près J. C. POND, Milwaukee. Wis.

Les directeurs de l'Exposition de Winnipeg nous prient d'annoncer que la circulation sera gratuite sur le pont Norwood, du 23 au 29 inclusivement, afin de permettre au public de visiter un peu plus facilement les terrains de l'Exposition. Pour ceux qui s'y rendront plusieurs fois, cette exemption de péage peut constituer une économie assez notable, et la comdagnie du pont fait là un acte fort gracieux.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 29

DEUXIEME PARTIE

XIV

LES HÉRITIERS

—Pourquoi as-tu quitté Bordeaux demanda-t-il à Ernest, et comment se fait-il que je te retrouve en Angleterre et en un aussi triste état?

—Miss Fleurette était à Bordeaux en même temps que moi, et la mort de sa mère adoptive l'ayant ramenée ici, je n'ai pu résister au désir de la revoir, et de faire une nouvelle tentative pour obtenir sa main!

—J'ignore, mon cher enfant, le changement de fortune que cette mort a pu causer à cette jeune fille, mais jamais un manque de dot ne sera pour moi un obstacle à ton bonheur.

Me voici arrivé, je vais m'occuper moi-même de cette affaire, et j'espère qu'à nous deux nous réusirons; le refus de Fleurette ne provient probablement que des tristes épreuves qu'elle vient d'éprouver, et qui l'auront plongée dans un découragement profond.

—Tu ne crois pas qu'elle ne revienne sur son refus?

—Non, mon père, tout espoir est perdu Déjà, après mon retour d'Italie j'ai reçu une réponse défavorable, basée, il est vrai, sur le désir de ne pas se marier; aujourd'hui j'ai en mains les preuves que je lui suis antipathique, et rien ne lui fera prendre pour époux un homme à qui elle croit ne pouvoir jamais donner son coeur. Moi-même, je souffrirais trop dans ces conditions, pour persister; du reste le cloître sera bientôt entre nous deux une barrière infranchissable.

Germain était anéanti, voir souffrir ce à qui il avait sacrifié jusqu'aux reproches de sa conscience, pour lequel il avait travaillé, lui semblait une épreuve écrasante et pendant deux jours entiers, il se creusa la tête pour trouver un moyen de faire revenir la jeune fille sur son refus.

Sans confier son projet ni à lord Woosman, ni à Ernest lui-même, il se décida à aller trouver Fleurette et à lui dépeindre le désespoir de son fils et le sien à lui.

Le jeune homme se douta de ce dessin et essaya en vain de l'en dissuader. Voyant que rien n'empêcherait le vieillard de faire cette démarche, il déclara vouloir l'accompagner.

Germain le supplia de s'en rien faire, mais il lui fut impossible de l'en empêcher.

Les deux hommes se rendirent donc ensemble à Bristol, où Fleurette pleurait, dans le calme et la prière, la mère qu'elle venait de perdre.

Je n'étais assujettie à aucune règle, la supérieure sachant que je ne voulais pas prendre une décision à la légère m'avait laissé une liberté assez grande, et je recevais au couvent les quelques amies de lady Barthley, qui avaient désiré me revoir.

Ne pouvant prévoir une visite d'Ernest après la lettre décisive que j'avais écrite à lord Woosman, je n'avais donné aucun ordre à son égard; du reste, la règle n'admettait pas de visites de jeunes gens. Mais Germain se fit annoncer comme un ancien ami du frère de milady ayant une communication importante à me faire.

Le prétexte était plausible, car, depuis ces tristes discussions d'héritière, j'avais dû plusieurs fois recevoir des hommes d'affaires; aussi, ce fut sans aucune arrière pensée que je me rendis au parloir, accompagnée d'une religieuse.

A l'aspect du jeune homme, je restai saisie, et, dans mon mécontentement, j'allais me retirer, si Germain, voyant mon geste n'avait pris très vite la parole.

—Je suis M. Lefort, Mademoiselle, et, avant de voir rompre définitivement des projets dont l'anéantissement portera un coup mortel à mon fils, j'ai voulu savoir moi-même si votre coeur resterait froid devant la douleur qu'un père peut épouver à la vue de la souffrance de son enfant.

Jusqu'à la fin de cette phrase, j'étais restée debout, presque à l'entree du parloir, dans un endroit assez sombre, mais, voyant la nécessité d'une réponse prompte et sans hésitation, je fis quelques pas en avant et me trouvai en plein sous le rayon lumineux qui décendait de la fenêtre.

J'avoue, en me rapelant ce moment, ressentir encore le sentiment de stupéfaction qui s'empara de moi à la vue de la décomposition du visage du vieillard.

Il interrompit brusquement sa phrase, et ses lèvres inertes devinrent aussi blanches que ses joues.

—Qu'avez-vous mon père? prononça le jeune homme, qui avait comme moi, vu ce changement avec effroi.

—Rien, un étourdissement passager.

Les jambes du malh-ureux ployaient sous le poids de son corps, et la religieuse qui m'accompagnait eut juste le temps d'avancer un siège.

Mais vous n êtes pas sujet à ces indispositions? demandait Ernest avec inquiétude, en reportant ses regards de moi à son père.

Petit à petit, un calme relatif se rétablit chez Germain, et, faisant un effort visible sur lui-même:

—Pardonnez-moi, Mademoiselle, balbutia-t-il, et veuillez attribuer mon état au trouble que me cause l'attente d'une réponse d'où doit dépendre le bonheur de mon enfant.

Mais, cette phrase et qu'il avait prononcée à mon arrivée, il y avait une telle différence d'intonation que mon étonnement s'accrut. La première était dite avec le ton d'un homme certain de la victoire, la seconde avec l'hésitation d'un homme complètement désillusionné.

J'ai déjà transmis deux fois à lord Woosman l'entière expression de ma volonté, répondis-je, et, sans nier aucune des qualités de monsieur votre fils, je vous dirai simplement que je trouverais indigne de moi d'accepter pour époux un homme pour lequel mon cœur reste absolument fermer. Je vous prie donc de vouloir bien ne plus former aucun projet à mon endroit et de chercher à votre fils une épouse qui puisse lui apporter, que je me reconnais incapable de lui donner.

Sur ces mots, je saluai et quittai le parloir, craignant une nouvelle insistance de M. Lefort; maie le pauvre homme en était incapable et il fallut deux appellations de son fils pour le tirer de l'immobilité où il restait plongé.

Dès qu'ils eurent quitté le couvent, le jeune homme voulut savoir ce qui avait ainsi impressionné son père, et surtout la raison de son peu d'insistance auprès de moi. Mais à toutes ses questions, il ne répondit que ces mots:

—Je puis expliquer mon indisposition qui n'avait aucune cause présente; quant à ce que tu me reproches, tu as tort; du premier coup d'œil j'avais jugé cette jeune personne, et étais assuré que rien ne pourrait ébranler sa résolution. Sois homme mon pauvre Ernest, et oubli cette femme qui s'est trouvée sur ta route pour ton malheur. Tu partiras avec moi demain pour Paris, et si tu m'en crois, tu retourneras à Bordeaux auprès de mon ami, les occupations sont les meilleures des distractions quand le corps travaille, l'esprit reste plus calme.

Cette solution inattendue étonna profondément le jeune homme; bien qu'il n'eût jamais rien espéré de la démarche de son père, il était convaincu que ce dernier allait redoubler d'efforts pour faire aboutir ce projet. Puis cette émotion inexplicable du vieillard à ma vue, émotion qu'il cherchait vainement à expliquer par une indisposition, tout enfin fit travailler son imagination, mais il ne put rien trouver pour expliquer cette scène.

Ah! si quelques heures après leur retour à Epsom, il avait pu voir son père seule dans sa chambre, le front serré dans ses deux mains nerveuses; s'il avait pu entendre les quelques mots qui s'échappaient de ses lèvres, il aurait deviné le mystère terrible dont ma vue avait réveillé le souvenir chez ce coupable.

—Si tu frappes par l'épée tu périras par l'épée, se répétait-il; jadis, j'ai frappé la mère dans l'enfant, et cet événement a tué la raison de la comtesse de Kernac; aujourd'hui, la fille de la folle va me frapper dans mon fils.

Par quelle fatalité cette enfant, vendue par moi aux bohémiens, se retrouve-t-elle l'héritière d'une lady, et quelle main a conduit Ernest auprès d'elle, pour réveiller cet instinc d'adoration qu'il lui portait lorsqu'elle était toute petite.

Mon fils a prodigieusement changé, ce chagrin que je pouvais croire passager lorsqu'il s'agissait de toute autre femme me semble maintenant devoir être éternel je le vois brisant peu à peu la vie de mon enfant sans que rien ne puisse l'arrêter car cet amour, c'est la verge avec laquelle la Providence venge le comte de Kernac.

Effectivement, pendant que, débarrassé de la présence des deux Lefort, je reprenais ma vie calme et pieuse dans le couvent le fils de Germain consentait à abandonner l'Angleterre, mais il emportait avec lui un morne chagrin que rien ne put distraire.

Sa mère était morte de la poitrine, et ce triste héritage avait toujours inquiété Germain; aussi lorsqu'il constata le dépérissement de son fils, il s'alarma outre mesure, et, dès son retour à Paris, il le fit examiner par les médecins les plus en renom.

Ils furent tous unanimes pour affirmer que le jeune Lefort n'avait aucun germe d'une maladie mortelle, et que l'altération de sa santé tenait à des causes toutes morales, ils ordonnèrent les voyages et la distraction.

Plusieurs fois Ernest avait essayé de revenir sur la visite au couvent, mais Germain ne le laissait pas achever, prétextant une répulsion invincible à entendre parler de celle qui causait leur chagrin.

Autant pour exécuter les ordres des médecins, autant pour éviter ces conversations qui le bouleversaient, le banquier détermina son fils à retourner passer quelques mois à Bordeaux, et de là à entreprendre une longue excursion à l'étranger.

Ce fut cette résolution qui amena un nouveau changement dans mon existence.

XV

A BORDEAUX! A PARIS!

M. Lefort fils partit donc pour la Gironde aussi triste, aussi découragé que par le passé; sa pensée dominante était le souvenir du refus qu'il avait subi, et malgré lui, son esprit s'arrêtait sur la scène du couvent.

—Pourquoi cette émotion? murmura-t-il, que savait donc mon père? Et ce mystère insondable, joint à l'affection sans espoir qu'il me portait, rendait toute distraction impuissante.

A Suivre.